

En quoi peut consister une démarche marxiste en sociologie ? A partir de l'exemple de la « finance environnementale », Razmig Keucheyan propose une réponse inspirée de Gramsci, consistant à penser tant les crises du capitalisme que le champ de luttes qu'elles ouvrent et la manière dont les différentes fractions des classes dominantes tentent de les surmonter.

Ce texte a été rédigé à l'occasion d'une intervention au congrès de l'Association française de sociologie le 30 juin 2015, plus précisément pour la table ronde « De la sociologie critique faire profession ? », avec Francis Chateauraynaud, Christian Laval et Gisèle Sapiro. Razmig Keucheyan est maître de conférences en sociologie à l'université Sorbonne Paris-IV. Il est notamment l'auteur d'[Hémisphère gauche](#) (Zones, 2010), et de [La nature est un champ de bataille](#) (Zones, 2014).

Je voudrais évoquer une forme particulière de critique : le marxisme. Le marxisme n'est pas toute la critique, il existe d'autres formes de sociologie critique, inspirée par exemple des œuvres de Pierre Bourdieu, de Michel Foucault, du féminisme, etc. Et à l'intérieur du marxisme, on trouve diverses manières de concevoir la critique. Il existe par exemple d'importantes différences entre des marxistes contemporains comme Erik Olin Wright, Michael Burawoy, E.P. Thompson, David Harvey, Andrew Feenberg, ou encore Ellen Meiksins Wood.

Une démarche gramscienne

Je voudrais définir et illustrer une variante particulière de sociologie marxiste, qui s'inspire d'Antonio Gramsci, et plus précisément de la reformulation de l'une de ses thèses par Michael Burawoy¹. Burawoy est avant tout connu pour ses travaux en ethnographie du travail, mais il a aussi entrepris une ambitieuse relecture de la tradition marxiste. Cette relecture consiste à combiner les apports de trois auteurs que sont Gramsci, son contemporain Karl Polanyi – qui est comme Gramsci un penseur des mutations du capitalisme à l'échelle macrosociologique – et enfin Pierre Bourdieu. Pour Burawoy, l'avenir de la sociologie critique, ou l'un de ses avènements possibles, se joue dans la combinaison des apports de ces trois œuvres.

La thèse de Gramsci est celle-ci : le capitalisme traverse cycliquement des crises, mais il cherche également en permanence des solutions à ces crises, il innove et se restructure à l'occasion des crises. Autrement dit, l'une des contraintes auxquelles le capitalisme – ou les fractions des classes dominantes qui président aux destinées du capitalisme à une époque donnée – est soumis, est de trouver les moyens de gérer ou d'atténuer les crises, pour stabiliser et faire repartir à la hausse le taux de profit, moteur de l'accumulation du capital. Le rôle de la sociologie critique, dans cette perspective, l'un de ses rôles en tout cas, est de se rendre attentive à la dialectique entre stabilité (relative), crise et restructuration du système pour sortir de la crise.

Je précise les deux aspects de cette thèse de Gramsci. Que le capitalisme est sujet à des crises cycliques est une évidence, qui avait déjà été démontrée par Marx et les économistes classiques, je ne m'arrête pas. Nous traversons une crise majeure du système à l'heure actuelle, qui a débuté en 2007 sur le marché des *subprimes* aux Etats-Unis, et dont la fin n'est pas en vue.

Je remarque au passage que la sociologie s'est assez peu intéressée aux crises économiques. Il existe une sociologie des crises politiques, par exemple chez Michel Dobry², et il existe des travaux consacrés aux conséquences sociales des crises économiques, par exemple le creusement des inégalités ou le sentiment de déclassement. Mais la dynamique des crises économiques n'a pas été constituée en objet par la sociologie. Ce serait une tâche importante pour la sociologie critique que

de développer une sociologie des crises du capitalisme.

Ce que Gramsci amène de nouveau en matière de théorie des crises, ce sont deux éléments. D'abord, pour Gramsci, les crises sont des moments d'affaiblissement des déterminismes sociaux, et de résurgence de la contingence au cœur du monde social. Lors des crises, la reproduction est enrayée ou rendue problématique (ce qui ne signifie pas bien sûr qu'elle est suspendue). C'est pourquoi les crises sont pour Gramsci des champs de lutte par excellence, où différents secteurs des classes dominantes et/ou subalternes cherchent à s'imposer, et à imposer leur projet de réorganisation du monde social. Lors des crises, les hégémonies se font et se défont.

Dans les *Cahiers de prison*, Gramsci s'est ainsi intéressé à l'installation du fordisme en Europe comme réponse à la crise des années 1920 et 1930 (il est l'un des premiers à utiliser le terme de fordisme). La montée en puissance du néolibéralisme dans les années 1970 peut également être conçue comme une réponse à la crise des Trente glorieuses, sur fond de défaites du mouvement ouvrier et d'autres mouvements sociaux, et d'émergence du capital financier comme fraction hégémonique des classes dominantes.

La deuxième contribution de Gramsci à la théorie des crises concerne son concept d'hégémonie. Pour Gramsci, les grandes crises du capitalisme, qu'il appelle « crises organiques », sont indissociablement des crises économiques et des crises d'hégémonie (ou de « légitimité »), où le *leadership* - y compris moral - des classes dominantes se délite. Il faudrait définir l'hégémonie pour être plus précis sur ce que sont les crises d'hégémonie. Un point important est que ce concept d'hégémonie rapproche Gramsci de certaines idées de Bourdieu et Foucault.

Deuxième aspect de la thèse de Gramsci : le fait que le capitalisme se restructure à l'occasion des crises. Gramsci est proche ici de la théorie du « double mouvement » que développe Karl Polanyi dans *La grande transformation*³. Pour Polanyi, les économies capitalistes se caractérisent par un « double mouvement » entre poussée de la marchandisation, du travail et de la terre notamment (que Polanyi appelle les « marchandises fictives »), et mise en place de protections contre les effets destructeurs de la marchandisation sur la vie sociale, sous la forme d'institutions telles que le droit du travail ou la sécurité sociale par exemple. Polanyi appelle cette résistance sociale au marché « contre-mouvements ».

Cette thèse existe aussi chez Gramsci. (Gramsci et Polanyi sont des penseurs de la même génération, celle qui voit le capitalisme se restructurer à l'occasion de la crise des années 1930). Mais Gramsci insiste sur le point suivant : les capitalistes pâtissent eux aussi des crises, car les crises exercent une pression à la baisse sur le taux de profit, et menacent de les évincer, ou d'en évincer certains. D'où l'incitation à innover. Pour Gramsci, les « contre-mouvements » sont donc non seulement le fait de mouvements sociaux de résistance à la marchandisation, ou de dispositifs mis en place par l'Etat. Ils émanent aussi du sein même des classes dominantes, qui sont incitées par la logique du système à inventer des mécanismes stabilisateurs ou novateurs en contexte de crise. Gramsci appelle *révolution passive* la création à l'échelle systémique de mécanismes de ce type par les classes dominantes en contexte de crise⁴.

Gramsci est un penseur de la créativité et de la résilience capitalistes, même s'il est aussi simultanément un penseur de ses contradictions. Dans la sociologie des classes dominantes actuelle, peu d'attention est portée à la manière dont différentes fractions des classes dominantes se comportent dans la crise, aux différents « projets » de réorganisation de la société en concurrence. Il est clair par exemple que dans le contexte de la crise de l'Union européenne aujourd'hui, tous les secteurs des classes dominantes n'ont pas la même conception de la sortie de crise. Ces conceptions pourraient être l'objet d'une véritable sociologie, et pas seulement d'approches économiques de la sortie de crise.

L'exemple de la « finance environnementale »

Je voudrais illustrer cette démarche gramscienne en évoquant un domaine sur lequel j'enquête actuellement, où cette dialectique de la crise et de la restructuration du capitalisme peut être repérée : la « finance environnementale », un domaine qui sera peut-être central dans la dynamique du capitalisme dans les années qui viennent⁵. La finance environnementale désigne l'ensemble des produits financiers « branchés » sur la nature. Les plus connus sont les marchés carbone, mais il y en a beaucoup d'autres, par exemple les dérivés climatiques ou les banques de compensation biodiversité. La finance environnementale émerge au cours des trois ou quatre dernières décennies pour faire face aux défis de la crise écologique. Certains de ces instruments financiers ont toutefois une histoire plus longue, qui remonte au 19^e siècle.

Je me suis intéressé à l'un de ces instruments en particulier, dont j'essaie de faire l'ethnographie, à savoir les obligations catastrophe, ou *catastrophe bonds* en anglais. Comme toute obligation, une obligation catastrophe est une fraction de dette. Sa spécificité est toutefois qu'elle ne porte pas sur une dette contractée par un Etat ou une entreprise par exemple pour renouveler ses équipements ou financer un projet d'investissement. Elle porte sur des catastrophes naturelles : ouragans, inondations, sécheresses, tremblements de terre, canicules... Le sous-jacent de l'obligation catastrophe, en somme, est la nature, d'où l'idée que ces produits donnent lieu à la financiarisation de la nature. Les obligations catastrophe concernent des catastrophes naturelles qui ne sont pas encore survenues, dont il est possible mais pas certain qu'elles surviennent, et dont on sait qu'elles occasionneraient des dégâts matériels et humains importants.

Concrètement, une obligation catastrophe fonctionne ainsi : un assureur ou un État émet une obligation par le biais d'une banque d'investissement, obligation qui est vendue par elle à des investisseurs. Comme pour toute obligation, l'assureur ou l'Etat verse des intérêts aux investisseurs, en contrepartie de l'argent qu'ils lui prêtent. Si la catastrophe survient, dans des limites spatiales et temporelles délimitées par contrat, les investisseurs perdent leur argent (le principal), qui servira à rembourser les sinistrés, c'est-à-dire plus précisément les assureurs et réassureurs qui eux rembourseront les sinistrés. Au cas où elle ne survient pas, les investisseurs retrouvent le principal, et conservent les intérêts. La maturité de ces titres - le terme auquel ils arrivent à échéance, pendant lequel courent les intérêts - est en général de trois à cinq ans.

Les obligations catastrophe ont été créés dans les années 1990. Depuis lors, plus de 300 en ont été émises, principalement par des assureurs et des réassureurs, mais aussi par des Etats, auquel cas on parle d'obligations catastrophe « souveraines », comme il existe des « dettes souveraines ». Comme tous les titres financiers, les obligations catastrophe sont évaluées par des agences de notation : Standard and Poor's, Fitch et Moody's. Elles sont généralement classées BB, ce qui signifie qu'elles sont relativement risquées pour les investisseurs. Il existe aussi des bourses d'échange d'obligations catastrophe.

A quoi servent les obligations catastrophe ? Deux types de causes ont conduit à cette innovation financière. Première cause : les obligations catastrophe ont été créés pour que les assureurs et les Etats puissent se protéger face aux coûts croissants des catastrophes naturelles. Les années 1990 ont constitué un tournant en matière d'assurance des risques climatiques. C'est à cette époque qu'une série d'événements naturels au coût hors du commun, tels que l'ouragan Andrew en Floride en 1992 (qui a coûté plus de 25 milliards de dollars), sont survenus dans un laps de temps très court, contraignant l'industrie de l'assurance et les Etats à trouver des ressources nouvelles.

Le changement climatique implique que le nombre et l'intensité des catastrophes naturelles ne

cessent d'augmenter. Le but des obligations catastrophe, dans cette perspective, est de disperser les risques naturels autant que possible dans l'espace et le temps, de sorte à les rendre financièrement insensibles. Dans la mesure où les marchés financiers se déploient aujourd'hui à l'échelle mondiale, ces risques atteignent par la « titrisation » (leur transformation en titres financiers émis sur les marchés de capitaux) un « étalement » maximal.

Historiquement, le coût des catastrophes naturelles augmente sous l'effet de deux processus combinés : la croissance économique, qui implique qu'il y a de plus en plus d'objets détruits lorsqu'une catastrophe survient, et la croissance et la concentration (urbanisation) démographiques, qui implique qu'il y a de plus en plus de victimes en cas de catastrophes, des victimes qui dans les pays capitalistes avancés sont assurées. A ces deux processus historiques s'en ajoute donc aujourd'hui un troisième, qui radicalise les deux autres : le changement climatique. Les assureurs n'ont jamais été tentés par le climato-scepticisme, ils voient clairement les effets de la crise environnementale sur la courbe des coûts assurantiels...

Deuxième cause qui explique l'innovation financière que sont les obligations catastrophe : la crise économique. Dans la première moitié des années 1970, le capitalisme entre dans une crise profonde, au moment où s'interrompt la longue période de croissance des Trente glorieuses. Ce retournement de conjoncture diminue le taux de profit, qui ne cesse d'être déprimé depuis. La crise commencée en 2007 est une manifestation récente de cette crise de plus longue durée⁶.

Comment le capitalisme réagit-il à ce déclin de la profitabilité ? De deux façons : d'une part, en cherchant à privatiser ce qui jusque-là échappait au marché, à savoir par exemple les services publics, mais aussi les savoirs, la biodiversité... privatiser signifiant dans ce cas assujettir à la logique du marché pour tâcher de faire repartir le taux de profit à la hausse. Cette privatisation s'effectue souvent avec le concours actif de l'Etat. D'autre part, en financiarisant, c'est-à-dire en investissant non plus dans l'économie dite « réelle » ou « productive », celle dont le taux de profit est justement déclinant, mais dans la finance, qui elle permet la réalisation de profits (fictifs) importants - jusqu'au moment où survient la crise. Le néolibéralisme se définit notamment par cette double tendance à la privatisation et à la financiarisation. La financiarisation de la nature est un cas particulier d'un processus de financiarisation plus général.

A l'échelle macrosociologique, la création des obligations catastrophe s'effectue donc dans le contexte d'une double crise : écologique et économique. Cette double crise contraint le capitalisme à innover, car elle exerce une pression à la baisse sur l'accumulation du capital. La crise écologique occasionne également des coûts supplémentaires, comme lorsque les pics de pollution à Paris conduisent à une augmentation de la fréquentation des hôpitaux, ou à une baisse de la productivité des salariés. A une échelle plus microsociologique, on peut identifier les secteurs de l'industrie de l'assurance qui ont créé ce mécanisme financier, en lien avec quels appareils d'Etat, et quelles organisations internationales (la Banque mondiale est par exemple très active sur le front de la financiarisation de la nature).

Les obligations catastrophe constituent une sorte d'« expérimentation capitaliste », dont il existe d'autres exemples aujourd'hui, et à chaque époque. Il faudrait faire l'histoire de ces expérimentations dans la longue durée. Lorsque Gramsci dit que le capitalisme produit des crises, mais qu'il se restructure également à l'occasion des crises, c'est précisément à ce type d'expérimentations qu'il pense.

Il faut insister sur le fait que ces expérimentations capitalistes échoueront peut-être. Dire du capitalisme qu'il teste des mécanismes nouveaux en situation de crise ne signifie pas que les expérimentations en question s'avèrent toujours concluantes. Au cours d'une conférence de presse tenue en mai 2014, le financier américain Warren Buffet a conseillé aux investisseurs de cesser

d'acheter des obligations catastrophe⁷. A ses yeux, l'aggravation du changement climatique implique que de plus en plus souvent, ces obligations seront déclenchées, c'est-à-dire que les investisseurs perdront leur argent, lequel servira à dédommager les victimes de catastrophes naturelles de plus en plus intenses et fréquentes. Autrement dit, le rapport de force entre les parties contractantes, assureurs, réassureurs et Etats d'un côté, investisseurs de l'autre, évoluera en faveur des premiers. C'est pourquoi, selon Buffet, ces obligations ne constituent pas un investissement intéressant sur le long terme.

Il se peut bien sûr qu'il ait tort. D'autres analystes prédisent aux obligations catastrophe un avenir radieux. Mais si Warren Buffet a raison, la durée de vie des obligations catastrophe aura été courte, deux décennies environ, du milieu des années 1990, date de leur création, à nos jours. Dans cette éventualité, ce mécanisme aura été expérimenté, et l'expérimentation n'aura pas été concluante. Une part importante de contingence est donc inhérente à la dynamique de stabilisation/crise/restructuration du capitalisme.

A ce caractère incertain de l'expérimentation capitaliste s'ajoute un autre problème : le fait que chaque solution à un risque est toujours susceptible de générer de nouveaux risques. La financiarisation de l'assurance des risques climatiques revient de fait à « connecter » l'assurance des risques climatiques sur les cycles instables des marchés financiers, eux-mêmes sujets à des crises récurrentes. Qu'une crise financière massive survienne, du type de celle des *subprimes* de 2007 par exemple, et la valeur de ces produits financiers s'effondrera. Pour les victimes de catastrophes naturelles qui auraient investi leurs économies, via leurs assureurs, dans des obligations catastrophe, les conséquences seraient dramatiques. La stabilisation des contradictions du capitalisme est toujours précaire. Même lorsque des mécanismes de stabilisation sont mis en place, les contradictions sous-jacentes ne cessent pas d'opérer. Le capitalisme, dit Gramsci, est une « crise continue ».

Faire de la sociologie critique consiste - entre autres choses - à s'intéresser à la créativité et à la résilience du capitalisme dans les contextes de crise. L'espoir étant qu'une partie de cette créativité puisse être « détournée » afin d'imaginer des alternatives au système, des solutions à la crise conformes aux intérêts des classes dominées, avec leur concours direct.

Ainsi, quelles que soient les mesures que prendront (ou non) les gouvernements réunis lors de la conférence sur le climat de Paris en décembre prochain, la crise environnementale a déjà commencé. Dans cette perspective, la mise en place d'un système assurantiel global face à des catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses et intenses qui échappe au contrôle des marchés financiers, et qui serait placé sous celui des citoyens et des salariés, comme l'a été autrefois la Sécurité sociale, est certainement une piste à explorer...

Nos contenus sont placés sous la licence Creative Commons ([CC BY-NC-ND 3.0 FR](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/)). Toute parution peut être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur-e(s) et URL d'origine activée

références

1. ↑ Voir Michael Burawoy, « For A Sociological Marxism: The Complementary Convergence of Antonio Gramsci and Karl Polanyi », in *Politics & Society*, vol. 31, n°2, 2003.

2. ↑ Voir Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences po, 2009.
3. ↑ Voir Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 [1944].
4. ↑ Sur ce concept, voir : Adam Morton, « The Continuum of Passive Revolution », in *Capital & Class*, vol. 34, n° 3, 2010.
5. ↑ Je me permets de renvoyer sur ce point à Razmig Keucheyan, *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, Paris, la Découverte, coll. « Zones », 2014, chap. 2.
Pour une version de cette thèse, voir Robert Brenner, *The Economics of Global Turbulence. The Advanced Capitalist Economies from Long Boom to Long Downturn, 1945-2005*, Londres, Verso, 2006.
7. ↑ Voir Gilian Tett, « Why Buffet is Steering Clear of Catastrophe Bonds », in *Financial Times*, 8 mai 2014.